

États financiers consolidés

Ville de Shediac

31 décembre 2025

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1, 2
État consolidé de la situation financière	3
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	4
État consolidé de l'évolution de la dette nette	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers consolidés	7 - 17
Annexe 1: Tableau consolidé des revenus	18
Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses	19 - 23
Annexe 3: Tableau de présentation sectorielle	24
Annexe 4: Tableau des fonds de réserve	25 - 26
Annexe 5: Tableau de rapprochement de l'excédent de l'exercice	27
Annexe 6: Tableau des budgets de fonctionnement et capital comparé au budget selon le CCSP	28

Rapport des auditeurs indépendants

À son Honneur la mairesse

et aux membres du Conseil municipal de la Ville de Shediac

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Shediac au 31 décembre 2025 ainsi que les états consolidés des résultats, l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous les égards importants, l'image de l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Shediac au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres affaires

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick a demandé des informations additionnelles basé sur le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux daté du 16 décembre 2011. La Ville de Shediac a ajouté les notes 9, 10 et 11 ainsi que les annexes 5 et 6 aux états financiers consolidés afin de se conformer aux obligations.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Moncton, Canada
Le 6 juillet 2026

Doane Grant Thériault LLP

Comptables professionnels agréés

Ville de Shediac **État consolidé de la situation financière**

31 décembre

2025

2024

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

9 711 520 \$

9 797 659 \$

Sommes à recevoir (Note 3)

2 481 418

6 018 379

Escomptes non amorties d'obligations non garanties

244 862

135 570

12 437 800

15 951 608

Passifs

Prêts bancaires (Note 4)

15 030 000

17 050 000

Fournisseurs et charges à payer (Note 5)

5 049 011

9 696 197

Dette à long terme (Note 6)

29 585 000

15 859 000

49 664 011

42 605 197

Dette nette

(37 226 211)

(26 653 589)

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles (Note 8)

88 053 807

75 646 968

Inventaire de fournitures

19 668

19 668

Charges payées d'avance

167 600

14 262

88 241 075

75 680 898

Excédent accumulé

51 014 864 \$

49 027 309 \$

Engagements (Note 12)

Au nom du Conseil

[Signature]  *[Signature]*

Ville de Shediac

État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé

Exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

	CCSP (Budget) (Page 28)	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Revenus			
Mandat d'imposition	22 578 339 \$	22 578 339 \$	19 777 745 \$
Transferts inconditionnels du gouvernement provincial	71 413	71 413	107 119
Autres contributions et transferts gouvernementaux (Page 18)	769 176	993 281	2 091 265
Autres revenus de provenance interne (Page 18)	1 245 729	1 634 345	1 569 612
Services d'eau	1 988 000	2 081 166	1 997 394
Gain (perte) sur disposition d'immobilisations corporelles	10 000	114 381	(5 027)
Intérêt	75 000	386 686	452 658
	<u>26 737 657</u>	<u>27 859 611</u>	<u>25 990 766</u>
Dépenses (Pages 19-23)			
Services d'administration général	3 686 296	4 128 831	3 730 449
Services de protection	3 996 526	3 926 372	3 555 334
Services de transport	7 036 494	7 459 692	6 024 942
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme	5 136 464	4 761 273	4 101 438
Services récréatifs et culturels	3 950 926	4 357 767	3 678 947
Services d'eau	1 080 872	1 238 121	992 154
	<u>24 887 578</u>	<u>25 872 056</u>	<u>22 083 264</u>
Excédent annuel	<u>1 850 079 \$</u>	1 987 555	3 907 502
Excédent accumulé, début de l'exercice		<u>49 027 309</u>	<u>45 119 807</u>
Excédent accumulé, fin de l'exercice		<u>51 014 864 \$</u>	<u>49 027 309 \$</u>

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

Ville de Shédiac

État consolidé de l'évolution de la dette nette

Exercice terminé le 31 décembre

Budget

2025

2024

Excédent annuel	1 850 079 \$	1 987 555 \$	3 907 502 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(22 254 250)	(16 418 892)	(23 377 565)
Produits sur disposition d'immobilisations corporelles	-	165 076	9 268
Amortissement d'immobilisations corporelles	3 961 358	3 961 358	3 316 716
(Gain) perte sur la vente d'immobilisations corporelles	(10 000)	(114 381)	5 027
	<u>(18 302 892)</u>	<u>(12 406 839)</u>	<u>(20 046 554)</u>
 Changement aux charges payées d'avances	 -	 <u>(153 338)</u>	 <u>35 152</u>
Augmentation de la dette nette	(16 452 813)	(10 572 622)	(16 103 900)
Dette nette, début de l'exercice	<u>(26 653 589)</u>	<u>(26 653 589)</u>	<u>(10 549 689)</u>
Dette nette, fin de l'exercice	<u>(43 106 402)</u> \$	<u>(37 226 211)</u> \$	<u>(26 653 589)</u> \$

Ville de Shédiac **État consolidé des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

Flux de trésorerie entrant (sortant) net reliés aux activités suivantes:

Activités de fonctionnement

Excédent annuel	1 987 555 \$	3 907 502 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement d'immobilisations corporelles	3 961 358	3 316 716
(Gain) perte sur vente d'immobilisations corporelles	(114 381)	5 027
Changements au fonds de roulement hors trésorerie:		
Changement aux sommes à recevoir	3 536 961	(2 911 895)
Changement aux fournisseurs et charges à payer	(4 647 186)	5 442 165
Changement aux charges payées d'avance	(153 338)	35 152
Changement aux escomptes d'obligations non garanties	(109 292)	(29 884)
Trésorerie nette provenant des activités de fonctionnement	4 461 677	9 764 783

Activités d'investissement

Acquisition d'immobilisations corporelles	(16 418 892)	(23 377 565)
Produits sur vente d'immobilisations corporelles	165 076	9 268
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'investissement	(16 253 816)	(23 368 297)

Activités de financement

Remboursement de la dette à long terme	(1 477 000)	(1 215 000)
Émission de dette long terme	15 203 000	5 056 000
Émission des prêts bancaires	(2 020 000)	14 495 000
Trésorerie nette provenant pour les activités de financement	11 706 000	18 336 000

(Diminution) augmentation de trésorerie et équivalents de trésorerie	(86 139)	4 732 486
---	-----------------	------------------

Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice	9 797 659	5 065 173
---	------------------	------------------

Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice	9 711 520 \$	9 797 659 \$
---	---------------------	---------------------

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers consolidés.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

1. Nature des opérations

La Corporation de la Ville de Shediac (la "Ville") est constituée et exploitée en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick.

En 2023, la Ville de Shediac a fusionné avec les districts de services locaux de Shediac Cape, Scoudouc Road, Pointe-du-Chêne et une partie du district de services locaux de Scoudouc dans le cadre de la réforme de la gouvernance locale.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Corporation de la Ville de Shediac reposent sur les observations de la direction présentées conformément aux normes comptables des administrations municipales établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés. Les états financiers consolidés incluent les obligations d'information additionnelles requises par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick. La Ville a ajouté les notes 9, 10 et 11 ainsi que les annexes 5 et 6 afin de se conformer aux obligations.

La direction maintient un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable que des informations financières fiables sont produites. Les contrôles internes sont conçus afin de fournir une assurance raisonnable dont les actifs sont protégés, que les transactions sont autorisées correctement et enregistrées conformément à la législation et réglementation requise, et des informations financières fiables sont disponibles en temps opportun pour la préparation des états financiers consolidés.

Les principaux aspects des conventions comptables adoptées par la Ville de Shediac sont les suivants :

a) **Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les changements à l'excédent accumulé et le changement à la situation financière de l'entité publiante. La Ville de Shediac comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires financières et des ressources de la Ville et qui sont la propriété de la Ville ou qui sont contrôlées par celle-ci.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

b) **Transferts gouvernementaux**

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts sont reconnus comme revenu différé lorsque les stipulations du transfert n'ont pas été respectées et le revenu est reconnu lorsque les stipulations sont réglées.

c) **Actifs non financiers**

Les actifs non financiers ne sont pas disponibles pour dégager tout passif existant et ils sont conservés pour utilisation dans la prestation de services. Ils ont des durées de vie utiles allant au-delà de l'exercice courant et leur vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution des actifs non financiers au cours de l'exercice ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représentent l'évolution de l'actif financier net consolidé pour l'exercice.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

d) Constatation des revenus

Les revenus fiscaux représentent des cotisations annuelles administrées et perçues par la province du Nouveau-Brunswick au nom de toutes les municipalités du Nouveau-Brunswick pour les services municipaux. Ils sont enregistrés comme mandat d'évaluation lorsque les fonds sont reçus à la Ville.

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés comme revenus dans la période où le transfert est autorisé, les critères d'admissibilité, le cas échéant, ont été remplis par la ville, et une estimation raisonnable du montant à recevoir peut être faite.

Les commissions et les frais de licences et permis et services d'eau sont enregistrés sur la base des droits constatés et comptabilisés comme acquis qui est généralement lorsque les services sont fournis ou les installations sont utilisées.

Les autres revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et le recouvrement est raisonnablement assuré.

e) i) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût moins la valeur résiduelle des immobilisations corporelles est amortie selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile des immobilisations, comme suit :

Type d'actif	Années
Immeubles et améliorations locatives	20-40 ans
Véhicules et équipement	5-20 ans
Matériel et logiciel informatique	5-10 ans
Aménagement de terrains	5-20 ans
Routes, rues, trottoirs et caniveaux	10-60 ans
Immeubles du réseau d'eau et améliorations locatives	30 ans
Systèmes d'eau	20-60 ans

ii) Actifs sous construction

Les actifs sous construction ne sont pas amortis avant que l'actif ne soit disponible pour un usage productif.

f) Inventaires de matériaux et fournitures

Les inventaires de matériaux et fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes et ils sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'achat et la valeur réalisable nette.

g) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts à vue et les placements à court terme qui peuvent être convertis en des sommes monétaires connues et qui sont assujettis à un risque minime de changement de valeur.

h) Dette à long terme

La dette à long terme est comptabilisée net des soldes des fonds d'amortissement. Les frais de service de la dette, y compris le capital et l'intérêt, sont débités au revenu actuel dans la période où ils ont lieu.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

i) Avantages sociaux futurs

La Ville permet le paiement aux employés d'une portion des congés de maladie acquis lors de leur retraite ou démission. Le coût de ces avantages est déterminé de façon actuarielle selon la durée de service et la meilleure estimation de l'âge de retraite et des augmentations de salaire futures prévues. L'obligation relative à ces régimes d'avantages est comptabilisée selon les avantages prévus à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour gagner les avantages futurs. La Ville permet également aux employés l'accumulation des congés de maladie inutilisés qui ne peuvent être acquis mais qui peuvent être utilisés pendant leur période d'emploi. La Ville a conclu que le solde n'était pas significatif, donc il n'a pas été comptabilisé.

j) Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux en date du 9 janvier 2025.

k) Réserves et fonds

Certaines sommes approuvées par le Conseil sont mises de côté dans des réserves et des fonds de réserve à des fins de fonctionnement et de capital futurs. Les transferts entre les réserves et les fonds de réserve sont comptabilisés comme un ajustement dans l'excédent accumulé. L'Annexe 4 « Tableau des fonds de réserve » aux états financiers consolidés est inclus pour présenter les soldes des fonds de réserve comme renseignements complémentaires.

i. Fonds de fonctionnement

Les fonds de fonctionnement sont établis pour les activités générales et d'eau de la Ville. Les fonds de fonctionnement sont utilisés pour comptabiliser les coûts associés aux services municipaux fournis par la Ville.

ii. Fonds de capital

Les fonds de capital sont établis pour les dépenses capitales générales et d'eau. Les fonds de capital rendent compte du coût d'acquisition des diverses immobilisations et du financement de ces immobilisations, y compris la dette liée.

iii. Fonds de réserve

En vertu de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick, le conseil peut établir des réserves pour chacun des fonds énumérés ci-dessus.

l) Information sectorielle

La Ville de Shediac est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Dans les rapports préparés pour la direction, les opérations et les activités de la Ville sont organisées et communiquées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les sections suivantes :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Ville. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

l) Information sectorielle (suite)

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes et des rues, de l'éclairage des rues, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme

Cette section est responsable pour la collecte et l'élimination des déchets, la planification et le zonage, le développement communautaire, le tourisme et autres services municipaux de développement et promotion.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles, y compris la piscine, l'aréna, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau

Cette section est responsable de l'approvisionnement de services d'eau, y compris l'entretien et le fonctionnement des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

m) Passif au titre des sites contaminés

Des sites contaminés sont le résultat de la contamination introduite dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'une substance chimique, organique ou radioactive ou d'un organisme vivant qui dépasse la norme environnementale. Le passif est enregistré net des recouvrements prévus. Un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé quand un site n'est pas en production et que les critères suivants sont rencontrés :

- il existe une norme environnementale;
- la contamination dépasse la norme environnementale;
- la Ville :
 - est directement responsable,
 - accepte la responsabilité;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif est enregistré lorsque la direction estime les coûts d'après assainissement qui inclut les activités au titre du fonctionnement, de la maintenance et de la surveillance qui sont partie intégrante de la stratégie d'assainissement pour un site contaminé.

n) Utilisation des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction effectue des estimations et des hypothèses qui ont une conséquence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats peuvent être différents de ces estimations. Les secteurs pouvant faire l'objet d'un niveau d'estimation plus élevé incluent la provision pour avantages futurs des employés, l'évaluation des immobilisations obtenues à titre gratuit, l'évaluation du passif éventuel et la provision pour mauvaises créances.

o) Instruments financiers

Tous les instruments financiers sont enregistrés à leur coût ou coût amorti à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et les dérivés qui sont enregistrées à leur juste valeur avec les gains et pertes non réalisés enregistrés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisé, les gains et pertes de réévaluation sont transférés à l'état des résultats.

Les frais de transaction liés aux instruments financiers enregistrés au coût ou au coût amorti sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument financier. Les frais de transaction liés aux instruments financiers enregistrés à leur juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les passifs financiers (ou une partie d'un passif financier) sont sortis de l'état de la situation financière lorsque ce passif est exécuté, annulé ou prend fin.

Ville de Shédiac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

p) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- il existe une obligation juridique qui oblige l'entité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- l'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause

L'obligation est comptabilisée selon la meilleure estimation de la Ville du montant requis pour la mise hors service de l'immobilisation à la date des états financiers. L'estimation doit comprendre les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation en cause. Ces coûts comprennent les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après mise hors service qui font partie intégrante de la mise hors service de l'immobilisation corporelle et le coût des immobilisations corporelles acquises dans le cadre des activités de mise hors service dans la mesure où ces immobilisations ne sont pas utilisées à d'autres fins.

Lors de l'évaluation initiale d'un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la valeur comptable correspondante à l'immobilisation est augmentée par le même montant. Le coût de mise hors service doit être comptabilisé en charges en le répartissant de manière logique et systématique sur la durée de vie utile de l'immobilisation corporelle. Pour les obligations pour lesquels il n'y a pas d'immobilisation corporelle comptabilisée ou pour des immobilisations corporelles qui ne sont plus utilisées, l'obligation liée à la mise hors service est immédiatement reconnue en charges. Ultérieurement, le passif est réexaminé à chaque date des états financiers et est ajusté pour (1) des changements liés à l'écoulement du temps, en tant que charge de désactualisation et (2) d'une révision de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation. Les ajustements au passif résultants d'une révision de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation sont ajustés au coût de l'immobilisation corporelle en question et la valeur comptable révisée pour l'immobilisation corporelle en question est amorti à l'exception des ajustements reliés aux immobilisations corporelles qui ne sont pas comptabilisées ou ne sont plus utilisées, ceux qui sont passés en charges dans les périodes où ils sont encourus.

Les coûts de mise hors service sont amortis sur la durée de vie utile de l'immobilisation corporelle reliée.

Un recouvrement au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation doit être comptabilisé lorsqu'il existe une base d'évaluation appropriée pour le recouvrement; il est possible d'effectuer une estimation raisonnable du montant et il est prévu que des avantages économiques futurs seront obtenus. Le recouvrement ne doit pas être porté en déductions du passif.

Ville de Shédiac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

3. Sommes à recevoir	2025	2024
Comptes débiteurs	860 949 \$	855 899 \$
Recevables – eau	978 545	996 701
Recevables – capital	392 943	3 259 085
Taxe de vente à recevoir	248 981	906 694
	<u>2 481 418 \$</u>	<u>6 018 379 \$</u>

4. Prêts bancaires

Les prêts bancaires représentent un financement temporaire pour les dépenses en capital et seront remplacés par des émissions d'obligations non garanties. Le taux d'intérêt sur ces prêts bancaires est le taux préférentiel.

5. Fournisseurs et charges à payer	2025	2024
Fournisseurs et charges à payer	2 536 484 \$	3 011 944 \$
Comptes à payer - capital	2 124 616	6 333 301
Obligations d'avantages sociaux (Note 7)	334 061	300 600
Intérêts courus sur dette à long terme	53 850	50 352
	<u>5 049 011 \$</u>	<u>9 696 197 \$</u>

Ville de Shediac Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

6. Dette à long terme	2025	2024
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
Obligations non garanties:		
BG22 1,65%-3,8%, dû 2027	391 000 \$	441 000 \$
BK15 1,15%-4,15%, dû 2029	291 000	358 000
BM21 0,95% - 3,5%, dû 2030	450 000	532 000
BN23 1,05% - 3,9%, dû 2030	151 000	179 000
BO25 1,45% - 3,75%, dû 2031	767 000	898 000
BP22 1,2% - 3,8%, dû 2031	427 000	512 000
BO26 1,45%-3,75%, dû 2031	143 000	164 000
BQ22 1,20%-3,55%, dû 2032	163 000	220 000
BT20 2,10%-3,7%, dû 2038	4 740 000	5 152 000
BV19 2,00%-3,35%, due 2029	599 000	740 000
BZ21 0.3%-2.7%, due 2036	832 000	900 000
BZ22 0.3%-2.7%, due 2036	642 000	707 000
CF09 4,15%-4,91%, dû 2039	3 485 000	3 662 000
CF10 4,15%-4,91%, dû 2039	661 000	694 000
CG21 3,29%-4,46%, dû 2034	640 000	700 000
CH20 2,85%-4,90%, dû 2040	12 883 000	-
CH21 2,85%-4,90%. dû 2040	2 320 000	-
	<u>29 585 000 \$</u>	<u>15 859 000 \$</u>

Les remboursements du capital requis au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2026	2 305 000 \$	2029	2 296 000 \$
2027	2 617 000	2030	2 135 000
2028	2 297 000		

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour les obligations non garanties et toute la dette à long terme a été approuvée par décret de l'Assemblée législative provinciale. Au 31 décembre 2025, la Ville a l'autorisation d'emprunter un montant additionnel de 44 862 000 \$.

Ville de Shediac Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

7. Autres passifs postérieurs à l'emploi

Conformément aux conventions collectives applicables, la Ville de Shediac fournit à divers groupes d'employés la capacité d'accumuler des congés de maladie qui sont payables soit à la retraite ou à la démission.

	2025	2024
Obligations d'avantages sociaux:		
Avantages acquis	347 168 \$	314 900 \$
Pertes actuarielles non amorties	(13 107)	(14 300)
Obligation au titre des avantages accumulés	334 061 \$	300 600 \$
Obligation au titre des avantages accumulés	334 061 \$	300 600 \$
Moins montant capitalisé	(334 061)	(300 600)
Avantages acquis à être financés par les revenus futurs	- \$	- \$
Dépenses relatives aux avantages sociaux de l'exercice	46 593 \$	47 200 \$

Les avantages acquis représentent le passif de la Ville pour les avantages futurs des employés, y compris les congés de maladie accumulés et les paiements forfaitaires de retraite lors de l'année de retraite ou de démission qui sont des obligations contractuelles devant être payées à un employé peu importe son emploi continu.

La méthode actuarielle utilisée était la méthode d'avantages prévus proportionnels à la durée d'emploi pour calculer l'obligation au titre des avantages accumulés. L'évaluation reposait sur diverses hypothèses concernant des événements futurs tels que les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et les retraites. Les hypothèses utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Ville.

Les plus importantes hypothèses de l'évaluation sont les suivantes :

- l'augmentation annuelle des salaires de 3% par année;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des avantages accumulés est de 4.25% ;
- l'âge de la retraite est de 60 ans ;
- l'excédent estimatif d'utilisation des congés de maladie varie selon l'âge.

Les congés de maladie sont un avantage non capitalisé. Les avantages sont payés à partir des revenus généraux à mesure qu'ils deviennent exigibles.

31 décembre 2025

	Immobilisations générales						Immobilisations d'eau						
	Terrains	Immeubles et améliorations locales	Véhicules et équipement	Matériel et logiciel informatique	Aménagement des terrains	Routes, rues, trottoirs, caniveaux	Terrains	Immeuble - Eau et améliorations locales	Systèmes d'eau				
Cout													
Cout d'ouverture	3 383 431 \$	18 210 448 \$	7 106 151 \$	457 636 \$	8 088 836 \$	66 401 657 \$	82 198 \$	1 085 091 \$	20 034 205 \$	\$ 122 849 653	\$ 99 486 383 \$		
Acquisitions	380 270	5 754 829	863 591	43 393	1 244 991	7 312 042	-	-	819 776	16 418 892	23 377 565		
Cessions	-	-	181 462	-	-	-	-	-	-	181 462	14 295		
Cout de clôture	3 763 701	23 965 277	7 788 280	501 029	7 333 827	73 713 699	82 198	1 085 091	20 853 981	139 087 083	122 849 653		
Amortissement cumulé													
Amortissement cumulé d'ouverture	-	5 937 935	4 121 901	262 496	3 938 425	25 298 312	-	905 490	6 737 126	47 202 685	43 885 969		
Amortissement	-	722 646	503 094	45 519	508 683	1 627 957	-	22 481	530 978	3 961 358	3 316 716		
Cessions	-	-	(130 767)	-	-	-	-	-	-	(130 767)	-		
Amortissement cumulé de clôture	-	6 660 581	4 494 228	308 015	4 447 108	26 926 269	-	928 971	7 268 104	51 033 276	47 202 685		
Valeur comptable nette de l'actif	3 763 701 \$	17 304 696 \$	3 294 062 \$	193 014 \$	2 888 719 \$	46 787 430 \$	82 198 \$	156 120 \$	13 585 877 \$	88 053 807 \$	75 646 968 \$		

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

9. Conformité aux emprunts à court terme

Emprunt pour le fonctionnement

Tel que prescrit dans la *Loi sur les Municipalités*, les emprunts utilisés pour financer les opérations du fonds général sont limités à 5% du budget de fonctionnement de la Ville. Les emprunts utilisés pour financer les services d'eau sont limités à 50% du budget de fonctionnement de l'exercice. En 2025, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter-fonds

Le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés dans l'exercice suivant, à moins que l'emprunt soit pour un projet d'investissement. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

10. Excédent/déficit au fonds d'eau

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents/déficits au fonds d'eau soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice suivant : le solde de l'excédent/déficit à la fin de l'exercice est le suivant :

	2025	2024
2025 excédent	201 440 \$	- \$
2024 excédent	216 432	216 432
2023 excédent	94 442	94 442
	<u>512 314 \$</u>	<u>310 874 \$</u>

11. Frais de distribution d'eau

Les frais de distribution d'eau portés au débit par la Ville pour la protection contre les incendies respectent les limites autorisées en vertu du règlement 81-195 de la *Loi sur les municipalités* selon le pourcentage applicable des dépenses du système d'eau basé sur la population.

12. Engagements

La Ville s'est engagée par baux jusqu'en 2028 pour la location d'équipement et d'espace de bureau. Le solde de ces engagements en vertu de ces baux, exclusion faite des clauses d'indexation et de l'impôt foncier, s'établit à 1 421 439\$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2026	469 902 \$	2028	477 724 \$
2027	473 813 \$		

13. Plan de pension

La Ville maintient un plan de pension à contribution définies pour ses employés à temps plein. Les contributions faites par la Ville au plan de pension pour 2025 totalisent 279 817 \$ (2024 – 225 258 \$).

Ville de Shediac

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2025

15. Instruments financiers

La Ville est exposée à divers risques par l'intermédiaire de ses instruments financiers. L'analyse suivante indique l'exposition de la Ville à ces divers risques au 31 décembre 2025.

Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque d'une perte financière à la Ville si un débiteur manque à l'une de ses obligations (par exemple, payer les comptes recevables due à la Ville). La Ville est exposée à ce risque dérivant de sa trésorerie et équivalents de trésorerie et recevables. La Ville tient ses comptes d'encaisse avec des banques à charte sous réglementation fédérale qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada. Les recevables sont principalement due des gouvernements, des corporations et des individus. Le risque de crédit est géré par la diversification des débiteurs et autres clients. La Ville évalue son exposition au risque de crédit basé sur la durée que les montants ont été en suspens. Une provision pour créance douteuse est enregistrée basé sur l'historique de recouvrement de la Ville. Dans l'année courante et les années précédentes, toute provision pour créance douteuse était reliée aux comptes recevables et aux recevables du fonds d'eau. Il n'y a pas eu de changement à l'exposition au risque de crédit durant l'année.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses flux de trésorerie sortant lorsqu'ils sont dus. La Ville gère ce risque en surveillant ses besoins de fonctionnement en dressant les budgets et en ayant accès à une ligne de crédit. Il n'y a pas eu de changement depuis l'an dernier à l'exposition au risque, les politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque.

Risque de marché :

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instruments financiers fluctuent en raison du changement de prix du marché. Le risque du marché comprend trois risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Ville est principalement exposée au risque de taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt est le risque de perte financière potentielle causé par des fluctuations dans la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations de taux d'intérêt. La Ville est exposée à ce risque en ce qui concerne sa dette à taux d'intérêt. Il n'y a pas eu de changement depuis l'an dernier à l'exposition au risque, les politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque

Ville de Shediac

Annexe 1: Tableau consolidé des revenus

Exercice se terminant le 31 décembre

	2025	2025	2024
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Autres contributions et transferts gouvernementaux			
Gouvernement provincial	88 000 \$	244 672 \$	1 757 628 \$
Gouvernement fédéral	-	64 030	-
Développeurs	-	3 403	-
Programme de la taxe sur l'essence	681 176	681 176	333 637
	<u>769 176 \$</u>	<u>993 281 \$</u>	<u>2 091 265 \$</u>
Autres revenus de provenance interne			
Services d'incendie	148 064 \$	151 581 \$	183 564 \$
Services récréatifs	41 200	57 229	38 072
Aréna	199 000	273 826	248 949
Centre multifonctionnel	147 200	144 696	140 510
Licences et permis	500	376	468
Permis de construction	300 000	574 636	480 710
Entretien des routes	76 265	76 269	71 314
Loyer	36 000	39 611	33 867
Divers	297 500	316 121	372 158
	<u>1 245 729 \$</u>	<u>1 634 345 \$</u>	<u>1 569 612 \$</u>

Ville de Shédiac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses

Exercice se terminant le 31 décembre

	2025	2025	2024
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services d'administration générale			
Services législatifs			
Maire	69 902 \$	69 906 \$	68 275 \$
Maire - autres	7 800	7 823	7 431
Conseillers	291 936	292 099	276 745
Conseillers - autres	21 000	11 620	16 418
Colloques sur le développement	25 000	28 096	25 955
Autres	45 000	38 017	47 100
	<u>460 638</u>	<u>447 561</u>	<u>441 925</u>
 Services administratifs			
Salaires et avantages sociaux	1 076 000	1 111 685	838 618
Frais de déplacement – Directeur général	10 000	9 612	7 164
Immeuble - loyer et entretien	509 050	471 561	961 131
Location d'équipement	6 400	1 656	4 485
Télécommunication	20 000	20 207	18 027
Vérification externe	51 500	49 089	92 444
Frais légaux et autres honoraires professionnels	150 000	235 827	178 368
Systèmes informatiques	120 000	156 052	116 325
Publicité et promotion	10 000	8 841	8 992
Frais d'association	26 500	27 590	24 234
Frais de bureau et de poste	45 000	72 672	49 376
Frais d'évaluation	393 556	393 556	350 286
Traduction simultanée	45 000	43 263	47 901
	<u>2 463 006</u>	<u>2 601 611</u>	<u>2 697 351</u>
 Autres services d'administration générale			
Assurance responsabilité civile	133 595	108 326	109 391
Subvention	106 825	193 729	172 806
Arrêté municipal	94 150	106 531	91 868
Divers	66 000	26 712	-
Ressources humaines	121 400	228 526	101 049
Impôts fonciers	21 050	19 474	19 134
Escomptes d'obligations	9 350	9 739	7 986
Frais bancaires	20 500	26 090	38 861
Mauvaises créances	-	-	13 237
	<u>572 870</u>	<u>719 127</u>	<u>554 332</u>
 Intérêt sur les obligations	<u>144 263</u>	<u>315 013</u>	<u>-</u>
 Amortissement	<u>45 519</u>	<u>45 519</u>	<u>36 841</u>
	<u>3 686 296 \$</u>	<u>4 128 831 \$</u>	<u>3 730 449 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre	2025	2025	2024
	Budget	Réel	Réel
Services de protection			
Police			
Contrat	2 855 000 \$	2 855 468 \$	2 758 906 \$
Divers	25 000	22 112	27 426
	<u>2 880 000</u>	<u>2 877 580</u>	<u>2 786 332</u>
Incendie			
Véhicules	68 515	55 423	66 682
Honoraires	180 000	182 800	163 376
Équipement anti-incendie	33 000	24 623	27 835
Vaccins	1 000	-	-
Vêtement	30 000	22 475	19 839
Frais de déplacement	4 500	630	858
Prévention des incendies	3 300	2 114	1 209
Salaires et avantages sociaux	167 600	179 212	159 595
Avertisseurs d'incendie	41 500	35 529	40 283
Commission des accidents du travail et assurance groupe	29 000	18 507	18 130
Formation	9 500	6 433	8 450
Divers	9 000	4 774	6 595
Immeuble – entretien et réparation	86 862	99 216	62 357
	<u>663 777</u>	<u>631 736</u>	<u>575 209</u>
Autres services de protection			
Contrôle des animaux nuisibles	71 100	32 911	58 736
Programme de mesures d'urgence	10 000	5 448	1 336
	<u>81 100</u>	<u>38 359</u>	<u>60 072</u>
Intérêt sur les obligations	6 936	13 984	15 771
Amortissement	364 713	364 713	117 950
	<u>3 996 526 \$</u>	<u>3 926 372 \$</u>	<u>3 555 334 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre

	2025	2025	2024
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services de transport			
Services communs			
Salaires et avantages sociaux	1 735 750 \$	1 539 321 \$	1 178 629 \$
Heures supplémentaires	140 000	193 955	181 006
Fournitures générales			
Essence et huile	135 000	118 283	105 407
Entretien et réparation	325 400	358 911	188 035
Assurances et immatriculation	43 400	43 128	42 771
Atelier, chantier et immeuble			
Entretien et réparation	133 000	166 556	96 282
Chauffage et éclairage	49 500	55 763	46 500
Taxes municipales, égout et assurance	74 350	71 344	68 355
Services de communication	12 000	14 739	15 408
Services d'ingénierie	330 000	482 869	365 561
	<u>2 978 400</u>	<u>3 044 869</u>	<u>2 287 954</u>
Transport routier			
Routes et rues	816 500	687 642	786 991
Enlèvement de la neige et de la glace	130 000	146 269	132 802
Éclairage des rues	368 955	378 219	351 642
Services relatifs à la circulation	200 500	104 036	117 508
	<u>1 515 955</u>	<u>1 316 166</u>	<u>1 388 942</u>
Intérêt			
Intérêt sur emprunt à court terme	115 722	672 240	186 664
Intérêt sur les obligations	348 975	348 975	369 968
	<u>464 697</u>	<u>1 021 215</u>	<u>556 632</u>
Amortissement	<u>2 077 442</u>	<u>2 077 442</u>	<u>1 791 414</u>
	<u>7 036 494 \$</u>	<u>7 459 692 \$</u>	<u>6 024 942 \$</u>
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme			
Services d'hygiène environnementale			
Collecte des ordures	880 315 \$	946 736 \$	874 237 \$
Destruction des déchets solides CDSWA	160 519	160 519	240 294
	<u>1 040 834</u>	<u>1 107 255</u>	<u>1 114 531</u>
Services d'urbanisme			
Urbanisme	697 054	697 054	599 027
Développement économique	1 651 700	1 534 268	1 268 815
Salaires et avantages sociaux	871 150	488 017	478 699
Tourisme et développement municipal	805 170	824 924	586 394
Maison Pascal Poirier	46 248	84 844	29 120
Ancienne gare	24 308	24 911	24 852
	<u>4 095 630</u>	<u>3 654 018</u>	<u>2 986 907</u>
	<u>5 136 464 \$</u>	<u>4 761 273 \$</u>	<u>4 101 438 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre

	2025	2025	2024
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services récréatifs et culturels			
Aréna			
Salaires et avantages sociaux	59 500 \$	289 903 \$	245 462 \$
Immeubles			
Impôts fonciers et assurance	18 295	18 562	16 937
Électricité	140 442	169 309	140 742
Entretien général	121 110	168 144	152 267
	<u>339 347</u>	<u>645 918</u>	<u>555 408</u>
Parcs et terrains de jeux			
Salaires et avantages sociaux	-	167 574	150 022
Consultants	180 000	102 967	87 819
Entretien d'équipement	89 180	74 347	86 383
Entretien – parcs et terrains de jeux	387 664	360 596	253 127
Immeuble – entretien et réparation	5 500	6 397	4 200
	<u>662 344</u>	<u>711 881</u>	<u>581 551</u>
Services communautaires			
Salaires et avantages sociaux	579 600	595 591	468 869
Centre multifonctionnel	535 638	638 760	491 540
Conventions	10 000	15 969	12 768
Publicité et promotion	25 000	8 530	24 710
Activités	160 500	122 508	81 979
Événements spéciaux	588 390	538 418	493 198
	<u>1 899 128</u>	<u>1 919 776</u>	<u>1 573 064</u>
Bibliothèque	34 900	29 843	32 324
Centre Communautaire Pointe du Chene	71 400	79 669	69 998
Intérêt			
Intérêt sur les obligations	23 582	50 455	19 520
Amortissement	<u>920 225</u>	<u>920 225</u>	<u>847 082</u>
	<u>3 950 926 \$</u>	<u>4 357 767 \$</u>	<u>3 678 947 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 2: Tableau consolidé des dépenses (suite)

Exercice se terminant le 31 décembre	2025	2025	2024
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
Services d'eau			
Électricité	131 600 \$	138 157 \$	127 369 \$
Amortissement	553 459	553 459	523 430
Entretien et réparations	154 000	127 959	115 021
Intérêt sur dette à long terme	27 590	118 499	64 925
Escomptes d'émission	2 509	2 509	2 210
Intérêt sur emprunt à court terme	24 000	51 165	1 493
Services d'ingénierie	15 000	12 493	18 052
Divers	55 000	52 694	46 959
Échantillon d'eau potable	25 000	25 348	17 904
Assurance	42 714	46 174	40 116
Développement économique	35 000	34 675	34 675
Mauvaises créances	15 000	74 989	-
	<u>1 080 872 \$</u>	<u>1 238 121 \$</u>	<u>992 154 \$</u>

Ville de Shediac

Annexe 3: Tableau de présentation sectorielle

31 décembre 2025

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène environnementale et urbanisme	Récréatif et culturel	Services d'eau	2025 Consolidé	2024 Consolidé
Revenus								
Mandat d'impôt foncier*	3 951 209 \$	4 335 042 \$	5 102 704 \$	5 802 633 \$	3 386 751 \$	- \$	22 578 339 \$	19 777 746 \$
Autres revenus de provenance interne	295 716	151 581	76 269	614 624	475 750	20 405	1 634 345	1 569 612
Transferts inconditionnels du gouvernement provincial*	12 497	13 711	16 068	18 353	10 784	-	71 413	107 119
Gain (perte) sur disposition d'immobilisation corporelles	-	-	114 381	-	-	-	114 381	(5 027)
Autres contributions et transferts gouvernementaux	-	910 227	-	64 030	19 024	-	993 281	2 091 265
Frais aux usagers - eau	-	-	-	-	-	2 081 166	2 081 166	1 997 394
Intérêt	-	-	-	-	121 329	265 357	386 686	452 658
	4 259 422	5 410 561	5 309 422	6 499 640	4 013 638	2 366 928	27 859 611	25 990 766
Dépenses								
Salaires et avantages	1 111 685	179 212	1 539 321	488 017	1 053 088	-	4 371 303	4 024 419
Biens et services	2 656 614	3 368 463	2 821 714	4 273 256	2 334 019	566 163	16 020 229	14 081 577
Amortissement	45 519	364 713	2 077 442	-	920 225	553 459	3 961 368	3 316 717
Intérêt	315 013	13 984	1 021 215	-	50 455	118 499	1 519 166	660 551
	4 128 831	3 926 372	7 459 692	4 761 273	4 357 767	1 238 121	25 872 056	22 083 264
Excédent de l'exercice	130 591 \$	1 484 189 \$	(2 150 270) \$	1 738 367 \$	(344 129) \$	1 128 807 \$	1 987 555 \$	3 907 502 \$

*Le mandat d'impôt foncier et les transferts inconditionnels du gouvernement provincial ont été alloués en fonction des dépenses prévues au budget.

Ville de Shediac
Annexe 4: Tableau des fonds de réserve
31 décembre 2025

	Fonctionnement général Réserve	Capital général Réserve	Eau fonctionnement Réserve	Eau capital Réserve	2025 Total	2024 Total
Excédent accumulé, début de l'exercice	1 010 737 \$	3 072 245 \$	110 206 \$	2 682 323 \$	6 875 511 \$	5 308 601 \$
Transferts au/du Fonds de fonctionnement d'eau et Fonds de fonctionnement général						
Affectation du Fonds de fonctionnement général	30 000	1 265 000	-	-	1 295 000	800 000
Affectation au Fonds general capital	-	(837 879)	-	-	(837 879)	(508 500)
Affectation du Fonds de fonctionnement d'eau	-	-	-	800 000	800 000	1 000 000
Affectation des développeurs	-	3 403	-	-	3 403	-
	30 000	430 524	-	800 000	1 260 524	1 291 500
Intérêt	28 922	92 407	3 582	86 483	211 394	275 410
	28 922	92 407	3 582	86 483	211 394	275 410
Excédent de l'exercice	58 922	522 931	3 582	886 483	1 471 918	1 566 910
Excédent accumulé, fin de l'exercice	1 069 659 \$	3 595 176 \$	113 788 \$	3 568 806 \$	8 347 429 \$	6 875 511 \$

Ville de Shediac

Annexe 4: Tableau des fonds de réserve

31 décembre 2025

Résolutions du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :

Proposé par le conseiller McInroy, appuyé par le conseiller O'Brien – QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal octroie un financement de 230 000\$ dans le projet d'agrandissement de l'extrémité sud et de l'entrée du quai de la Pointe-du-Chêne et que les fonds proviennent du fonds de réserve de fonctionnement général.

Je certifie que la résolution ci-dessus a dûment été adoptée en conseil lors de la réunion ordinaire le 3 février 2025.

Proposé par la conseillère Gallant, appuyé par le conseiller O'Brien – QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la ville de Shediac procède au dernier versement à la compagnie LCI Excavation (2006) dans le cadre du projet de modernisation du réseau d'assainissement et d'approvisionnement en eau – rue – Main – TS21-23695A tel que présenté et que les fonds proviennent du fonds de réserve d'immobilisation.

Je certifie que la résolution ci-dessus a dûment été adoptée en conseil lors de la réunion ordinaire le 18 août 2025.

Proposé par le conseiller Despres, appuyé par le conseiller Boudreau – QU'IL SOIT RÉSOLU d'accorder le contrat TS25-Q01 pour l'achat d'une chargeuse à roues au soumissionnaire avec le prix le plus bas : Nors Construction Equipment Canada ST, LP pour une valeur de 357 777,11\$ (TVH nette incluse) pour un année-modèle 2024 neuf restant. Les fonds proviendront du Fonds de Réserve en immobilisation.

Je certifie que la résolution ci-dessus a dûment été adoptée en conseil lors de la réunion ordinaire le 22 avril 2025.

Proposé par la conseillère Cormier, appuyé par la conseillère Gallant – QU'IL SOIT RÉSOLU d'accorder le contrat TS25-Q02 pour l'achat d'une chargeuse-pelleteuse au soumissionnaire avec le prix le plus bas : Toromont Cat, pour une valeur de 255 886,56\$ (TVH nette incluse). Les fonds proviendront du Fonds de réserve en immobilisation.

Je certifie que la résolution ci-dessus a dûment été adoptée en conseil lors de la réunion ordinaire le 20 mai 2025.

Proposé par la conseillère Bourque-Chevarie, appuyé par le conseiller O'Brien – QU'IL SOIT RÉSOLU QU'UN montant de 1 265 000 \$ soit transféré au fonds de réserve pour immobilisations, incluant une somme de 200 000\$ attribuable au Développement économique. Ces fonds proviendront du fonds de fonctionnement général.

Proposé par la conseillère Bourque-Chevarie, appuyé par le conseiller O'Brien – QU'IL SOIT RÉSOLU QU'UN montant de 260 000 \$ soit transféré au fonds de réserve de fonctionnement. Ces fonds proviendront du fonds de fonctionnement général.

Proposé par le conseiller Despres, appuyé par la conseillère Gallant – QU'IL SOIT RÉSOLU QU'UN montant de 800 000 \$ soit transféré au fonds de réserve pour immobilisations Eau. Ces fonds proviendront du fonds de fonctionnement eau.

Je certifie que la résolution ci-dessus a dûment été adoptée en conseil lors de la réunion ordinaire le 1 décembre 2025.



Ville de Shediac

Annexe 5: Tableau de rapprochement de l'excédent de l'exercice

31 décembre 2025

	Fonction- nement général	Capital général	Réserve Fonction- nement général	Réserve Capital général	Fonction- nement Eau	Capital Eau	Réserve Fonction- nement Eau	Réserve Capital Eau	2025 Total tous les fonds
Excédent de l'exercice 2025. ¹	1 400 007 \$	3 269 266 \$	58 922 \$	522 932 \$	201 441 \$	542 648 \$	3 582 \$	886 483 \$	6 885 281 \$
Ajustement à l'excédent de l'exercice pour le financement requis									
Excédent de l'avant dernier exercice	(791 231)	-	-	-	(94 442)	-	-	-	(885 673)
Remboursement du capital de la dette à long terme - général	1 160 000	(1 160 000)	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement du capital de la dette à long terme - eau	-	-	-	-	317 000	(317 000)	-	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	(3 407 899)	-	-	-	(553 459)	-	-	(3 961 358)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	(165 076)	-	-	-	-	-	-	-	(165 076)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	114 381	-	-	-	-	-	-	-	114 381
Dépenses en immobilisation payées par les fonds de fonctionnement	590 211	(590 211)	-	-	-	-	-	-	-
Total des ajustements à l'excédent de l'exercice 2025	908 285	(5 158 110)	-	-	222 558	(870 459)	-	-	(4 897 726)
Excédent de l'exercice 2025 d'après les exigences du CCSP	2 308 292 \$	(1 888 844) \$	58 922 \$	522 932 \$	423 999 \$	(327 811) \$	3 582 \$	886 483 \$	1 987 555 \$

¹ L'excédent de l'exercice inclut tous les transferts interfonds

Ville de Shediac

Annexe 6: Tableau des budgets de fonctionnement et capital comparé au budget selon le CCSP 31 décembre 2025

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement eau	Budget Capital	Répartition d'intérêt	Amortissement et ajustements	Transferts	2025 Total
Revenus							
Province du Nouveau-Brunswick:							
Mandat d'imposition	22 578 339 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	22 578 339 \$
Subvention inconditionnelle	71 413	-	-	-	-	-	71 413
Autres revenus de provenance interne	1 220 729	25 000	-	-	-	-	1 245 729
Autres contributions et transferts gouvernementaux	88 000	-	681 176	-	-	-	769 176
Tarifs d'eau	-	1 988 000	-	-	-	-	1 988 000
Recouvrement du fonctionnement eau	573 200	-	-	-	-	(573 200)	-
Approvisionnement en eau pour la protection contre les incendies	-	205 000	-	-	-	(205 000)	-
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	10 000	-	-	-	-	-	10 000
Intérêt	-	75 000	-	-	-	-	75 000
Excédent de l'avant dernier exercice	791 231	94 442	-	-	-	(885 673)	-
	25 332 912	2 387 442	681 176	-	-	(1 663 873)	26 737 657
Dépenses							
Services d'administration générale	3 496 514	-	-	144 263	45 519	-	3 686 296
Services de protection	3 829 877	-	-	6 936	364 713	(205 000)	3 996 526
Services de transport	4 494 355	-	-	464 697	2 077 442	-	7 036 494
Services d'hygiène environnementale et d'urbanisme	5 136 464	-	-	-	-	-	5 136 464
Services récréatifs et culturels	3 007 119	-	-	23 582	920 225	-	3 950 926
Eau	-	475 314	-	54 099	553 459	-	1 080 872
Services financiers							
Remboursement de la dette à long terme	1 100 000	317 000	-	-	-	(1 417 000)	-
Intérêt	597 194	96 383	-	(693 577)	-	-	-
Transfert du fonds de fonctionnement général	2 680 158	-	-	-	-	(2 680 158)	-
Transfert au fonds de fonctionnement général	-	575 710	-	-	-	(575 710)	-
Transfert au fonds de fonctionnement d'eau	-	925 000	-	-	-	(925 000)	-
Transfert au fonds de réserve capital général	981 231	-	-	-	-	(981 231)	-
Transfert au fonds de réserve eau capital	-	35	-	-	-	(35)	-
	25 332 912	2 387 442	-	-	3 961 358	(6 794 134)	24 887 578
Excédent (déficit) de l'exercice	- \$	- \$	681 176 \$	- \$	(3 961 358) \$	5 130 261 \$	1 850 079 \$